



---

## Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

Nº 0001, Vol.2 - Juin 2024



---

# **Revue LES TISONS**

---





---

## Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
www.ESJIndex.org Scientific Journal Index  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Éditions Cerfed  
Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>  
<http://www.revuelestisons.bf>  
[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)

S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso  
(+226) 66006650/70104853

## PRÉSENTATION/POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie,**

## **Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

### **MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

### **CONSIDÉRATION ÉTHIQUE**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

### **NORMES ÉDITORIALES**

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attaché, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attaché, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1. ; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

## **DIRECTION DE PUBLICATION**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

## **RESPONSABLE DES FINANCES**

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SI, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

## **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

## **COMITÉ DE LECTURE**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis

BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUREOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ,

Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

#### **COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso) Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Déodougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ; Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST(Burkina Faso) ; Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou

(Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).



## **La culture de la tolérance et de la paix selon Locke et Voltaire**

*The culture of tolerance and peace according to Locke  
and Voltaire*

**TOGOLA Tiécoura**

*Master de philosophie*  
tiecouratogola86@gmail.com

**OUATTARA Fatié**

*Professeur titulaire de philosophie*

[fatie.ouattara@ujkz.bf](mailto:fatie.ouattara@ujkz.bf)

Université Joseph KI-ZERBO

### **Pour citer cet article**

---

TOGOLA Tiécoura, OUATTARA Fatié, 2024, « La culture de la tolérance et de la paix selon Locke et Voltaire », *Revue LES TISONS*, N° 0001, Vol.2, Juin, p. 329-343.

**Résumé :** L'instabilité sociopolitique et les crises sécuritaires sont devenues de graves atteintes à la stabilité et à la vie des populations un peu partout à travers le monde. Ces crises ne cessent de s'amplifier par les conflits communautaires et les actions des groupes armés terroristes qui sévissent dans les vastes territoires du Sahel. Ce phénomène met en cause les valeurs de la paix et du vivre-ensemble dans les sociétés contemporaines. Face à une telle situation, l'éducation à la tolérance s'impose. Ainsi, cette étude, en se basant sur les œuvres de Locke et Voltaire, voudrait contribuer à la promotion de la culture de la tolérance qui aidera à l'édification de sociétés pacifiques et à une plus grande cohésion sociale. Ainsi, devant l'ampleur de la montée de l'intégrisme religieux dans le monde et au Sahel, le présent article se propose la culture de la tolérance à travers une large implication de l'école afin de réussir l'instauration d'une paix durable.

**Mots-clés :** tolérance, persécution, fanatisme religieux, liberté de culte, éducation non-violente.

*Abstract: Socio-political instability and security crises have become serious threats to the stability and lives of populations throughout the world. These crises continue to be exacerbated by community conflicts and the actions of armed terrorist groups operating in the vast territories of the Sahel. This phenomenon calls into question the values of peace and living together in contemporary societies. Faced with such a situation, education in tolerance is essential. This study, based on the works of Locke and Voltaire, aims to contribute to the promotion of a culture of tolerance that will help build peaceful societies and greater social cohesion. Given the scale of the rise of religious fundamentalism in the world and in the Sahel region, this article proposes a culture of tolerance through a broad involvement of schools, in order to succeed in establishing lasting peace.*

**Keywords:** tolerance, persecution, religious fanaticism, freedom of worship, non-violent education.

## Introduction

La tolérance est fondamentalement un concept philosophique et une notion politique de grande valeur. Théorisée à partir des XVII<sup>e</sup>

et XVIII<sup>e</sup> siècles, la notion de tolérance s'est imposée en Europe à partir de l'époque moderne où dominaient les guerres religieuses. En effet, « la période des guerres de Religion a constitué un moment clé de la baisse du seuil de tolérance aux violences extrêmes ». (D. El Kenz, 2006, p. 2).

Face à cette situation, la théorie de la tolérance a été élaborée par des philosophes dont les figures emblématiques sont John Locke (1632-1704) et Voltaire (1694-1778). Pour ces deux auteurs, l'idéal de tolérance aide à l'instauration de la liberté de culte et à la culture de la différence. Dans leurs œuvres respectives, Locke et Voltaire plaident à la faveur de l'institutionnalisation de la tolérance qui, selon eux, protégera le droit de chacun de jouir de sa liberté, d'adhérer à la religion de son choix. Cependant, la menace des groupes armés djihadistes et leurs attaques se sont beaucoup multipliées ces dernières décennies à travers plusieurs régions du monde. Ainsi, « depuis un demi-siècle, il n'y a plus un jour sans qu'une bombe n'explose dans une partie du monde. Notre quotidien et les relations internationales sont désormais rythmés par le terrorisme ». (J-F. Gayraud, D. Sénat, 2006, p. 3-4).

Les risques et les menaces qui pèsent sur les régions du monde concernées par le fléau, en l'occurrence l'Afrique subsaharienne sont lourds de conséquences. L'extrémisme fragilise le fonctionnement des États affectés, terrorise les populations des milieux ruraux et empêche l'exercice de leurs droits fondamentaux. Victimes de la violence extrême, les jeunes sont pourtant les cibles privilégiées des stratégies de recrutement des groupes djihadistes.

Des communautés, qui coexistaient paisiblement dans leurs différences dans le même espace hier, s'entretuent aujourd'hui. À cet égard, l'objet de cette étude est d'apporter une réponse à la question suivante : face à la menace qui pèse sur les sociétés contemporaines à cause de l'insécurité liée aux idéologies religieuses, comment réussir l'édification d'une société pacifique en s'appuyant sur les pensées de Locke et Voltaire ?

Au-delà de leurs spécificités, les pensées de Locke et Voltaire, n'ont pas perdu toute filiation avec l'histoire de la philosophie. Cela amène à poser quelques questions : Comment le concept de

tolérance se présentait dans l'histoire de la philosophie, notamment dans la philosophie classique ? Comment la théorie de la tolérance est apparue chez Locke et Voltaire ? En quoi la philosophie politique de Locke et de Voltaire peuvent-elles servir de cadre pour réussir une éducation à la non-violence ?

La réponse à ces questions suggère, d'abord de focaliser l'analyse sur la perception de la tolérance chez John Locke et Voltaire ; ensuite de repenser l'éducation à partir de leurs pensées afin de, enfin réussir une éducation à la non-violence et faire de l'école un havre de paix.

## **1. La tolérance dans la modernité et l'époque contemporaine**

La période moderne inaugure une ère nouvelle, elle prône une philosophie politique qui privilégie la démocratie, la tolérance et la souveraineté du peuple. La modernité philosophique marque un profond renouveau de la pensée, tant dans le domaine politique, que dans la théorie de la connaissance et la réflexion sur la religion. Ce renouveau de la pensée amorcé par la philosophie moderne a permis d'opérer un profond réajustement des champs politiques et religieux.

En effet, l'époque moderne se distingua par la primauté donnée à l'homme et aux mœurs dans les réflexions philosophiques. Ainsi, elle verra l'instauration progressive d'une laïcisation de la société avec l'apparition d'écrits sur l'intolérance. Ainsi, les questions de civilité et de liberté d'expression sont devenues la charpente des sociétés modernes et contemporaines en construction. Locke et voltaire par leur combat pour la tolérance religieuse s'inscrivent dans cette dynamique.

### ***1.1. Les critiques de Locke et Voltaire de l'intolérance religieuse***

La pensée de Locke prend ses racines dans la crise politico-religieuse que traversa l'Europe suite à la naissance du protestantisme occasionnée par le « schisme luthérien ». L'Europe était partagée entre les partisans du conservatisme et les partisans du réformisme. Cette crise a été plus ressentie en Angleterre

suscitant la colère des partisans de la monarchie, qui voient dans la dissidence religieuse une menace pour le pouvoir royal.

Cette situation amena Locke à réfléchir sur le pouvoir public et le pouvoir ecclésiastique. Selon lui, « l'État est une association librement instituée par les hommes pour la sauvegarde de leurs intérêts temporels, mais il n'a pas à se préoccuper du salut des membres de la société civile ». (J. Locke, 1992, p. 15-16). Quant à l'Église, il estime « [qu'Elle] est une association volontaire instituée pour la recherche des moyens du salut ». (J. Locke, 1992, p. 16).

Selon Locke, la contrainte dans la religion a des limites, pour la simple raison que la foi relève de la sphère de la discréption de l'individu. On peut obliger un individu à se conformer à une religion, à un culte ; cependant, cette conformité ne se limite qu'aux signes extérieurs, mais elle ne pourra jamais s'imposer à son être. Selon lui, l'imposition d'une croyance, d'une forme de culte n'est nullement nécessaire à l'atteinte des objectifs de l'État qui consiste à sauvegarder les intérêts temporels des hommes. Pour Locke, seule l'adhésion libre et sincère conduit au salut, et « [...] celui qui professe une erreur dans la sincérité de sa conscience est plus proche d'être sauvé que celui qui professe une vérité par la peur des lois et du châtiment » (J. Locke, 1992, p. 16). Cette pensée de Locke est largement partagée par Voltaire.

La critique de l'intolérance chez Voltaire, contenue en effet dans le *Traité sur la tolérance*, résulte du fait qu'au-delà de sa personne, « la conscience française, [voire européenne] est restée marquée par le souvenir des guerres de religion du seizième siècle ». (Voltaire, 1989, p. 9). À cet égard, l'œuvre de Voltaire vue d'un certains angles s'apparente à une entreprise humanitaire, en ce sens qu'elle traduit toute sa volonté de libérer l'humanité du joug de la foi caractérisé par la violence et le mépris.

L'auteur voit dans la tolérance religieuse un facteur d'entente mutuelle, de confiance mutuelle, de respect mutuel, de cohésion sociale, de paix et de développement durable. L'objectif de Voltaire « c'était de réunir par la liberté de conscience les peuples divisés par les dogmes » (Voltaire, 2011, p. 371). Pour lui, la persécution religieuse n'a pas lieu d'être, car le culte s'adresse à Dieu et non aux

hommes. Et ce dernier n'a pas donné les cœurs aux humains pour qu'ils se haïssent, encore moins les mains pour s'égorger. C'est pourquoi, il estime que l'intolérance résulte de la dégénérescence de la religion pure en superstition et fanatisme.

Pour Voltaire, la tolérance est la condition sine qua non pour sauver l'humanité face à la rage par laquelle les sectes ont fait et voudraient continuer à faire périr des milliers de familles à l'image de la famille Calas. L'intolérance religieuse continuant à gagner du terrain dans le monde, la réflexion sur la tolérance continue dans la contemporanéité de façon générale. À cet effet, l'apport de la littérature africaine sera considérable à la réflexion sur la tolérance.

### ***1.2. La théorie de la tolérance de Locke et Voltaire***

Les excès et les abus de l'intolérance religieuse perpétrés par L'Église et le pouvoir politique en leur temps ont amené Locke et Voltaire à orienter leur réflexion vers la question de tolérance. À leurs yeux, il est clair que l'intolérance érigée en système de gouvernance politique constitue un danger pour la sphère politique elle-même et pour la vie civile. Partisans de la liberté confessionnelle et motivés pour la paix civile, ces deux auteurs se sont farouchement opposés aux persécutions religieuses de leurs époques en élaborant chacun une théorie sur la tolérance.

### ***1.3. La pensée lockéenne de la liberté de culte***

La pensée de John Locke, plus politique, s'oppose à l'absolutisme royal de L'Angleterre d'alors. Il estime que la vraie question en matière de tolérance religieuse est politique. Ce n'est pas l'authenticité de la religion qui est en cause, mais il s'agit de savoir si sa pratique ne nuit pas à la bonne marche de l'État.

En effet, par principe, les dogmes et le culte relèvent exclusivement du rapport que le croyant entretient avec Dieu. De plus, la vision lockéenne est de mettre la lumière sur le défaut des raisonnements tendant à montrer par « l'apologie de la tolérance et de la liberté de conscience ». (J. Locke, 2007, p. 49). l'impossibilité de trouver un fondement légitime de l'obéissance aux lois régissant la vie civile et le culte divin. Selon lui, la distinction entre choses indifférentes

civiles et choses indifférentes religieuses est impossible à cause de la violence des passions humaines.

Luttant pour la liberté, l'épanouissement collectif et individuel des hommes sans autres considérations particulières. Locke s'insurge contre toute forme d'obéissance aveugle. Le détenteur légitime du pouvoir qui est le peuple a un droit de regard sur la gestion des affaires, car c'est lui qui donne mandat au magistrat d'agir en son nom dans l'intérêt de tous.

Le peuple en tant que communauté politique a le droit et le devoir de résister, de désobéir chaque fois que les magistrats se rendent coupable de détournement du pouvoir. Il appelle le peuple à s'assumer chaque fois que les gouvernants abusent de leur mission, de leur prérogative. C'est ainsi qu'en parlant du droit de résistance du peuple, Locke affirme que : « Il doit refuser l'obéissance passive qui n'est qu'une servitude volontaire déraisonnable et inadmissible » (J. Locke, 2007, p. 107). Pour l'auteur anglais, le peuple baille le pouvoir aux gouvernants mais il ne le lui donne pas définitivement.

## **2. Voltaire et la question de la tolérance religieuse**

La conception voltairene de la tolérance a ses racines dans l'affaire Calas. Cette affaire constitue le point de départ de son combat pour la défense des victimes du fanatisme religieux et l'arbitraire judiciaire. Le combat de Voltaire s'est illustré par la publication du *Traité sur la tolérance* (1763) ; il résume l'essentiel de la théorie voltairene de la tolérance.

La mort de Jean Calas est aux yeux de Voltaire la manifestation à visage découvert du monstre que constitue l'intolérance religieuse. À la suite de son combat pour réhabiliter la famille Calas, Voltaire développera un argumentaire incriminant dans un réquisitoire éloquent l'acte d'accusation, et dans un second temps il opère un véritable plaidoyer dans une argumentation rigoureuse pour la tolérance.

L'analyse du phénomène de l'intolérance dans la pensée voltairene permet de comprendre que le fanatisme religieux est toujours suscité par des groupuscules aux seins des différentes

religions. Ils se constituent en congrégation, en confrérie. Ces noyaux durs dans les ordres religieux se font remarquer par leur volonté de se distinguer des autres par des accoutrements spécifiques. Cette adoption d'une singularité est un message contre les autres, qui sont considérés désormais comme des adversaires. Voltaire reconnaît en la réforme son rôle capital dans l'éveil des consciences sur les tares des dogmes religieux. C'est pourquoi il estime que : « malgré leurs erreurs, nous leur devons le développement de l'esprit humain, longtemps enseveli dans la plus épaisse barbarie ». (Voltaire, 1989, p. 44).

Voltaire estime que le poids des dogmes avait assombri la raison européenne à cette époque. Il prône un adoucissement des lois afin que les minorités religieuses vivent paisiblement. Voltaire estime que l'intolérance relève d'une absurdité, compte tenu du fait que la persécution de ceux qui ne sont pas du même avis que soit, n'a aucun avantage. Cette attitude conduit ceux-ci à se radicaliser. Les réflexions sur la persécution ont permis à Voltaire de comprendre que la superstition est une menace permanente qui guette tout esprit. Ainsi, il invite les humains à se défaire de la superstition.

Les philosophies de Locke et Voltaire amènent l'individu à se mettre au-dessus de la mêlée face au flot d'égocentrisme, d'ethnocentrisme dont l'expression la moins vilaine est la désintégration du tissu social, la xénophobie, le racisme, et le terrorisme. Dans une certaines proportions ces phénomènes peuvent entraîner le génocide. Ces deux penseurs ont opéré un véritable « [...] pas décisif dans l'individuation des croyances et la reconnaissance de leur légitime diversité ». (C. Prudhomme, 2017, p. 3). Leurs œuvres constituent un outil de promotion de la culture de la diversité et de la paix.

### **3. L'école et la culture de la diversité chez Locke et Voltaire**

La culture de la diversité chez Locke et Voltaire pose la question de l'altérité et de la laïcité. Leurs œuvres opèrent un véritable changement de paradigme en accomplissant « un pas décisif dans l'individuation des croyances et la reconnaissance de leur légitime diversité ». (C. Prudhomme, 2017, p. 3). Ces auteurs anglais et

français ont, selon leur contexte et époque contribué à faire de la tolérance une vertu hautement positive.

### ***3.1. De la forme et la finalité de l'éducation chez Locke***

La diversité culturelle en soi n'est pas un concept Lockéen. Cependant, une analyse diachronique du sujet donne un aperçu du sens et l'admission de la diversité des cultures dans la forme et la finalité que Locke assigne à l'éducation. L'éducation lockéenne revêt une forme pacifiste et le but recherché est la formation du gentleman. Ce dernier est un individu citoyen du monde. Il est ouvert au monde et s'adapte à toutes les cultures.

Ces qualités du gentleman n'étant des valeurs innées, s'acquièrent par suite d'apprentissage sérieux, assidus en préservant l'intégrité physique et morale de l'apprenant. Cela implique une considération profonde des valeurs, des cultures et civilisations autres que celles de son milieu d'origine.

Cette prise de conscience de l'importance de s'ouvrir aux autres en vue de barrer la route à toute velléité égocentrique ou anthropocentrique, s'accompagne chez Locke d'une détermination de protection de l'individu sujet de formation afin de mettre en valeur les potentialités de celui-ci sans que les ressorts de son développement personnel ne soient brisés. Dans cette optique, il appelle à revoir de façon intelligente les modes d'infliction des réprimandes dans l'éducation de l'enfant. Soucieux de préserver l'honneur et la réputation du sujet objet de réprimande, Locke estime que

Les réprimandes, que leurs fautes rendent parfois difficiles à éviter, doivent non seulement être faites dans des termes sobres, graves et sans passions, mais aussi en particulier et en tête à tête ; tandis que les éloges que peuvent mériter les enfants, doivent leur être adressés devant d'autres personnes (J. Locke, 1904, p. 67).

L'éducation dans ce sens cherche à atteindre l'esprit et assouplir la volonté du sujet. L'éducateur évitera d'endurcir le caractère obstiné et réfractaire du coupable que constitue l'enfant auteur de la faute. C'est dans cette optique, que le fouet n'est appelé à servir comme

seul instrument de l'autorité éducative. À cet effet, il estime que « c'est seulement l'opiniâtreté, la désobéissance obstinée, qui doit être réprimée par la force et par les coups : car dans ce cas il n'y a pas d'autre remède ». (J. Locke, 2002, p. 68).

L'obstination et l'opiniâtreté nourrissent en l'homme la vanité, l'ostentation et le mépris. Ces comportements négatifs conduisent à la xénophobie, au racisme et à l'ignominie. Inculquer la peur de la honte, la disgrâce est la méthode éducative à mettre à profit pour développer le sentiment d'homme libre chez l'enfant.

### **3.2. L'enseignement voltaireien de la vertu**

Voltaire est un philosophe des Lumières certes, mais la richesse de son œuvre et l'impact de ses idées sur le mouvement intellectuel et la société de son temps, ainsi que sur les générations suivantes font de lui un philosophe éducateur de tous les temps.

Dans ses *Essais sur les mœurs et l'esprit de nations*, il décrit avec force et sans complaisance la barbarie de la civilisation européenne et celle du reste du monde. Ainsi parlant des mœurs et de la gouvernance du temps de Charlemagne, il s'exprime en ces termes : « Je m'arrête à cette célèbre époque pour considérer les usages, les lois, la religion, les mœurs, qui régnaient alors. Les Francs avaient toujours été des barbares, et le furent encore après Charlemagne » (Voltaire, 2011, p. 320).

Cette prise de position claire sans ambages vis-à-vis de l'atrocité qui régnait dans les cultures de ces communautés démontre à suffisance la disposition mentale, l'orientation idéologique et la volonté de Voltaire d'œuvrer pour un monde vertueux, apaisé et tolérant. Dans son entendement, la barbarie contribue à dépeupler les villes, à démolir ou à négliger les cirques et amphithéâtres dédiées à l'expression artistique. Dans la même continuité de sa volonté d'enseignement de la vertu par la remise en cause de l'harmonie préétablie, l'auteur montre que la vertu par excellence et la plus logique des religions est le travail. Selon lui, « le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin ». (Voltaire, 1972, p. 124).

Dans son enseignement de la vertu, Voltaire s'intéresse aux rapports que l'homme entretient avec Dieu. Il inscrit la religion dans les limites de la raison. Il nous enseigne sa vision religieuse à travers une scène où il amènera Zadig à trancher entre deux camps opposés. Dans un problème opposant deux sectes à Babylone sur la bonne manière de rentrer dans le temple Zadig alors premier ministre est appelé à trancher. Une secte prétendait qu'il ne fallait entrer dans le temple que du pied gauche ; l'autre trouvant cette pratique abominable n'entrait que du pied droit. On attendait le jour de la fête solennelle du feu sacré pour savoir quelle secte serait favorisée par Zadig.

Toute la ville avait les yeux sur les pieds de Zadig, chacun voulant savoir quelle secte aura les faveurs du ministre par sa manière de rentrer dans le temple. Lorsqu'il arriva devant le lieu de culte : « Zadig entra dans le temple en sautant à pieds joints, et il prouva ensuite, par un discours éloquent, que le Dieu du ciel et de la terre, qui n'a acception de personne, ne fait pas plus de cas de la jambe gauche que de la jambe droite » (Voltaire, 1966, p. 44). Cette attitude montre à suffisance la volonté de Voltaire d'œuvrer pour promouvoir la tolérance religieuse et la paix.

### ***3.3. La promotion de la culture de la paix à l'école***

L'école est un vecteur de transmission des valeurs de la République. À cet égard, la persistance de la violence dans les contextes éducatifs amène les professionnels de l'éducation à considérer de plus en plus son élimination sous toutes ses formes comme une priorité. À ce titre elle constitue une digue contre la violence. Cela permet de garantir un enseignement de qualité à tous les niveaux pour toutes et tous sans aucune discrimination.

La violence en milieu scolaire engendre pour le personnel (administratifs, enseignants, personnels de soutien) un environnement dangereux. Ce phénomène a un impact négatif important sur la qualité de l'enseignement. À cet effet, il est indéniable que la responsabilité d'assurer l'ordre, la discipline et la sécurité à l'école incombe aux autorités scolaires. L'administration scolaire et les autres parties prenantes constituées des responsables politiques, des syndicats d'enseignants, des syndicats d'élèves et

étudiants, des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers ont le devoir d'endiguer la violence dans l'espace scolaire.

L'instauration de la culture de la paix en milieu scolaire consiste à faire de l'école le lieu de production des valeurs, des attitudes et compétences faisant la promotion du vivre-ensemble et la résolution pacifique des conflits. Cela exige une pédagogie qui enseigne les vertus fondamentales du vivre-ensemble. À cet égard, les méthodes de gestion de classe autoritaires doivent être réajustées pour amorcer une approche inclusive, participative et respectueuse de la dignité humaine.

Cette approche pédagogique vise à développer fondamentalement les compétences intellectuelles et psychologiques de l'enfant afin qu'il joue dans la société un rôle constructif en faveur de la paix et le développement durable. Cette politique d'éducation permet de tisser des liens de complicité et de respect entre l'éducateur et l'éduqué. À cet égard, Gérard Guillot souligne que : « Le devoir d'un professeur face à un élève éprouvant des difficultés n'est pas de baisser les bras mais de tout faire pour réveiller ses parties gelées d'humanités » (G. Guillot, 2006, p. 88).

En effet, l'enseignant doit mettre les apprenants en situation d'apprentissage en organisant la classe en groupe de travail. Cette technique d'apprentissage qui constitue une pédagogie de la paix, et contribue à développer le sens de la responsabilité chez les élèves. Cela fait participer l'enfant à sa propre formation. Cette méthode permet d'instaurer en classe des débats démocratiques. À cet effet, Olivier Reboul estime que : « Eduquer, ce n'est pas fabriquer des adultes selon un modèle, c'est libérer en chaque homme ce qui l'empêche d'être soi, lui permettre de s'accomplir selon son génie singulier » (O. Reboul, 2018, p. 24).

La pédagogie de la paix prend en compte les besoins socio-affectifs de l'enfant. Dans l'utilisation de son autorité auprès des élèves, l'enseignant s'efface et met l'apprenant au centre de l'apprentissage. Repartis-en de groupes de travaux autour des thèmes avec de consignes clairement établies par l'enseignant qui joue le rôle d'autorité morale, les élèves développent dans leurs échanges

réciproques des relations saines en conformité avec les valeurs sociales et les principes moraux en phase avec les lois et les règlements scolaires.

Cette pédagogie libère le potentiel de l'enfant en instaurant une éducation démocratique. L'éducation démocratique ne signifie pas une éducation du laisser, du laxisme qui conduit à l'irresponsabilité. C'est une éducation qui prend en compte la liberté de l'apprenant en lui mettant à l'abri de l'endoctrinement. Dans sa posture d'autorité morale, l'enseignant s'abstient de tous stéréotypes et préjugés dans ses pratiques de gestion de la classe tout en restant vigilant sur les conduites des apprenants. Dans même la logique Olivier Reboul affirme que : « La pédagogie est cet art raisonné qui donne à ceux qu'on éduque les moyens et l'envie d'apprendre ce qu'ils ne savent pas » (O. Reboul, 2018, p. 54).

Les partenaires techniques et financiers doivent travailler en étroite collaboration avec les chercheurs. Ainsi, ils pourront financer les projets de recherche et encourager les collaborations interdisciplinaires dans le domaine des sciences sociales. Les différentes sciences sociales n'ayant pas les mêmes méthodes d'investigation, la collaboration interdisciplinaire donnera l'opportunité aux équipes de recherche d'étudier le sujet sur différentes facettes ou angles.

La rigueur de la fouille bibliographique du philosophe s'accommodant avec les résultats issus de l'analyse des données collectées sur terrain par les méthodes expérimentales en sociologie et en psychologie devra aboutir à l'élaboration d'outils ou guide pour la formation des formateurs en éducation à la paix. Les vacances scolaires et les de premier et de deuxième trimestres devront être mis à profit pour le recyclage des enseignants du primaire et du secondaire par les enseignants chercheurs qui ont élaboré les outils d'éducation à la paix. Ces outils devront prendre en compte les modes de transmission de la connaissance et les modes d'évaluation notamment les observations écrites par les enseignants sur les copies et bulletins scolaires.

La prévention de la violence sur les campus nécessite en plus de ce qui a été dit un peu plus haut, l'instauration d'un cadre de dialogue

permanent entre les responsables universitaires et les syndicats d'étudiants afin qu'ils soient associés à l'adoption des textes car le mouvement étudiantin « rime avec la radicalisation » (F. Ouattara, 2020, p. 90).

## Conclusion

Il ressort de cette étude que l'idée de tolérance est aussi vieille que l'histoire de la philosophie. L'analyse des textes selon les auteurs et les époques a permis de mettre en lumière les idées de bienveillance et de respect inscrites en filigrane dans la philosophie de l'antiquité à nos jours.

Pour Locke, le culte divin est une affaire exclusivement intime qui a lieu entre le créateur et la créature. Le culte engage la destinée éternelle de l'individu. À ce titre, il se trouve au-delà de la compétence du gouvernement qui n'est chargé que du bien-être de l'individu dans ce monde. La thèse lockéenne de la tolérance est largement partagée par Voltaire qui pose la liberté de conscience comme une nécessité pour la paix civile. Cela se traduit par le combat de l'auteur du *Traité sur la tolérance* contre le fanatisme religieux et la persécution dont les huguenots étaient la cible.

Enfin, ce travail a servi aussi de cadre pour repenser l'éducation d'aujourd'hui en partant des pensées de Locke et Voltaire. Cela a permis de développer des arguments afin que l'école serve de cadre pour la promotion de l'éducation non-violente en milieu scolaire et promouvoir une paix durable.

## Bibliographie

GAYRAUD Jean-François, SÉNAT David, *Le terrorisme*, Paris, PUF, 2006.

GUILLOT Gérard, *L'autorité en éducation. Sortir de la crise*, Paris, ESF, 2006.

LOCKE John, *Lettre sur la tolérance et autres textes*, paru en 1689, Trad. Jean-le et Jean-Fabien Spitz, Paris, Flammarion, 2007 ;

LOCKE John, *Quelques pensées sur l'éducation*, Hachette Livre, Paris, 1904.

LOCKE John, Quelques pensées sur l'éducation, Trad. G. COMPAYRÉ, 2002. [En ligne], <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>, consulté, le 11/11/2023.

LOCKE John, *Traité du gouvernement civil*, paru en 1689, Trad. David Mazel, Paris, Flammarion, 1992.

LOCKE, *Second traité du gouvernement*, paru en 1689, Trad. Jean-Fabien Spitz, Paris, PUF, 1994.

OUATTARA Fatié, *Éduquer, c'est humaniser*, Paris, L'Harmattan, 2020.

REBOUL Olivier, *La Philosophie de l'éducation*, Paris, Éditions PUF, Coll. Que sais-je, 2018.

VOLTAIRE, *Candide*, Col. Le livre de poche, Librairie Générale Française, Paris, 1972.

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Tome 1, paru en 1829, Éditions numérique, Québec, Macintosh, 2011.

VOLTAIRE, *Les Lettres philosophiques*, paru en 1734, Paris, Flammarion, 1964.

VOLTAIRE, *Mélange de philosophie, de morale et de politique*, Paris, Payot & Rivages, 2019.

VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance*, paru en 1763, Paris, Flammarion, 1989.

VOLTAIRE, *Zadig ou la destinée*, Garnier Flammarion, Paris 1966.

## Table des matières

Influences des caractéristiques socio-démographiques et scolaires dans l'orientation des étudiants de l'Université Nazi BONI ... ADIOLA Belo, KI Éric Zongui, ROUAMBA/OUEDRAOGO B. Claudine Valérie .....	15
Analyse des mutations spatiales et environnementales dans une ville post-crise : Bouaké (Côte d'Ivoire) ... TRAORÉ Kinakpefan Michel .....	45
Analyse du genre dans le manuel de mathématiques CP en langue nationale de la deuxième année de l'expérimentation du curriculum du Niger ... MAHAMANE BACHIR Ibrahim, MAMANE NASSIROU Mamane.....	73
Critique de l'autoritarisme totalitaire du libéralisme démocratique chez John Rawls et chez Jürgen Habermas ... BERTHÉ Mamoutou, MARICO Adama .....	97
Environnement et développement durable : défis et perspectives ... N'TCHA N'dah Pascal.....	117
Autonomie et utilisation de la contraception moderne chez les femmes déplacées internes au Burkina Faso ... SAWADOGO Pengdewendé Maurice, ONADJA Yentéma, SIA Drissa, SAWADOGO Nathalie, SANGLI Gabriel, BASSINGA Gaëtan, TCHOUAKET NGUEMELEU Éric .....	147
Le défigement par substitution lexicale dans la presse écrite ... MANDÉ Yassia .....	175
Anthropologie comparée des institutions foncières Assié kpangni et Tarafolô : éléments pour une consolidation du lien social en Côte d'Ivoire ... COULIBALY Gninlnan Hervé.....	195
L'immortalité artificielle dans <i>La mort de la mort</i> de Laurent Alexandre ... BYAKGUINBO Zégou, VAÏDJIKE Dieudonné	217
Le développement durable : la solution du loup déguisé en agneau aux crises environnementales ... KOUSSE Kizito Tioro .....	239

Expériences traumatiques et stratégies d'adaptation chez des policiers au Burkina Faso ... SOUBEIGA Pinguédwindé Henri Joël, OUÉDRAOGO Aïcha Nadège, ALI Delpha, YOUGBARÉ Sébastien.....	277
Coexistence ethnique et stratégie de maintien de la paix dans la Commune Urbaine de Kindia, République de Guinée ... SOUMAH Ibrahima Sory II, KOUROUMA Sidiki.....	305
La culture de la tolérance et de la paix selon Locke et Voltaire .... TOGOLA Tiécoura, OUATTARA Fatié.....	329
Convergence et continuité culturelles pour une résilience face au défi sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso ... LOUARI Yendifimba Dieudonné, OUALLY Germain.....	367
Facteurs socio-économiques et culturels d'adoption des technologies de transformation de maïs vulgarisées au Sud-Bénin ... NOUKPOZOUNKOU Missimahou Daniel, AZALOU TINGBE Emilia Mawugnon, MIDINGOYI Gnonna Soul-Kifouly .....	387
La popularité du nouchi en Côte d'Ivoire : voile et esthétique langagiers ... ZOU Goulou Jules .....	425
La contribution des idées de Kant à la lutte contre le terrorisme au sahel ... GUIGMA Marcel.....	441
Éléments pour une lecture de l'esthétique et des représentations sociales dans le conte Dida ... GNESSOTE Dago Michel .....	455
La protection de l'environnement et les conventions d'exploitation des ressources minières au Mali : Quelles articulations ? ... SIDIBÉ Adama Ladjí.....	475
Dynamique socio-culturelle de la pratique des rites agricoles chez les Ifè d'Atakpamè au Togo du XIXe siècle au XXe siècle... DANDONOUGBO Nanbidou.....	503
Investissements agricoles et vulnérabilité socio-économique des producteurs dans la région des plateaux (Togo), un réel et complexe contraste ... KAMETI-ATI Koku Dodzi .....	535

A.V.I.O.N : « Le modèle entrepreneurial » dans <i>Destins de clandestins</i> de Josué GUÉBO ... WATO Pierre LIEU.....	567
Approche sociologique du vaccino-scepticisme chez les cas extrêmes au Burkina Faso ... SARIGDA Maurice.....	587
La légende Baoulé : miroir d'une esthétique littéraire et d'un leadership politique ... FANNY Yacouba.....	605
Autonomie des femmes et réalisation des intentions d'utilisation de la contraception après un an de suivi ... ZAN Lonkila Moussa, SILGA Daouda, ONADJA Yentema, BAZIÉ Fiacre, GUIELLA Georges.....	623
Sécheresses climatiques dans le Sahel nigérien : la migration comme stratégie de survie, 1900-1984 ... ABDOURHIMOU Hassane...	645
Fascination égypto-pharaonique et sens hellénique de la philosophie ... ASSEU Mafa Georges.....	661
Pour une relecture de la philosophie marxienne et nietzséenne de la religion ... BAHI Jean-Joel, SALIFOU Amara .....	681
Pastoralisme, orpaillage et attaques des groupes terroristes dans la province du Sanmatenga au Burkina Faso ... ZONGO Tongnoma .....	703
Espace urbain et inégalités sociales dans <i>Le fou</i> de Jean-Pierre GUINGANÉ et <i>Les voix du silence</i> de Prosper KOMPAORÉ ... BAYALA Mamadou.....	719
Les facteurs explicatifs des performances des établissements privés d'enseignement post-primaires et secondaires de la ville de Ouagadougou ... BÉOGO Joseph, KALKOUNDO W. Félix...	743